

Communiqué de presse



Le 19 novembre 2024

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 16 au 24 novembre 2024

La région Bourgogne-Franche-Comté championne de France du tri des biodéchets

Près de 10 mois après l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation sur le tri des biodéchets¹, cette pratique a progressé de 9 points² par rapport à 2023 : 57 % des habitants de la région trient leurs biodéchets systématiquement contre 42 % des Français.

91% des habitants de la région affirment qu'il est facile de trier ses déchets. Mais réduire ses déchets semble plus complexe : 69 % des habitants de la région jugent cela « facile », un chiffre qui stagne depuis 2021, ainsi que la pratique de certains écogestes.

À l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, SUEZ, un leader des solutions circulaires dans l'eau et les déchets, publie son 5^{ème} baromètre annuel « Les Français et la réduction des déchets », en partenariat avec l'institut de sondage ODOXA, réalisé auprès d'un échantillon de plus de 12 000 Français, répartis dans toutes les régions de France, représentatif de la population nationale³, dont 1000 habitants de Bourgogne-Franche-Comté.

Tri des biodéchets : les habitants de la région Bourgogne-France-Comté sont les meilleurs élèves de France

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, le tri des biodéchets progresse considérablement en région Bourgogne-France-Comté : **57 % des habitants de la région affirment systématiquement recycler leurs biodéchets (+ 15 points vs. les Français)**. Les habitants de 65 ans et plus (72,5 %) et les personnes qui travaillent dans le secteur d'activité agricole (65 %) sont les plus adeptes de cet écogeste.

Certaines résistances subsistent malgré tout autour du tri des biodéchets : parmi les habitants de Bourgogne-France-Comté qui ne recyclent pas leurs biodéchets, certains craignent des nuisances comme des mauvaises odeurs. C'est le cas pour 33 % des habitants réticents et plus particulièrement chez les 18-24 ans (38 %).

¹ Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets a été généralisé et concerne désormais tous les professionnels et les particuliers. Les collectivités locales sont tenues de mettre à disposition des particuliers des solutions de tri des biodéchets.

² En référence au baromètre SUEZ x ODOXA 2023.

³ Méthodologie : Enquête réalisée par Internet du 18 au 30 septembre 2024 auprès d'un échantillon de 1000 habitants de Bourgogne-Franche-Comté, représentatif de la population régionale âgée de 18 ans et plus en termes de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de département et de catégorie d'agglomération.

SUEZ, Société Anonyme au capital social de 38 278 722,73 euros, immatriculée sous le numéro 901 644 989 RCS Nanterre
Siège social : 16, place de l'Iris (Tour CB21) - 92040 Paris La Défense, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - [suez.com](https://www.suez.com) - Numéro de TVA : FR60901644989

Un fort engagement en faveur du tri et de la baisse des déchets

Cette 5^{ème} édition confirme l'engagement des habitants de la région Bourgogne-France-Comté en faveur du tri et de la réduction des déchets : **89 % des habitants affirment s'impliquer au quotidien pour les limiter**, avec des motivations variées dont **réduire la pollution liée aux déchets et leur impact sur la planète** (43 %), un chiffre qui passe à 52,5 % chez les 25-34 ans. **À l'inverse, la motivation première des 18-24 ans est plutôt de faire des économies (44 %).**

Assez logiquement dans ce contexte, **91 % des habitants de la région jugent qu'il est facile de trier ses déchets**, un chiffre en légère hausse par rapport à 2021 (+1,5 points).

Les efforts de tri des habitants de Bourgogne-Franche-Comté portent leurs fruits : **85 % d'entre eux disent que la quantité de déchets qu'ils mettent dans leur poubelle grise** (déchets résiduels) a diminué ces dernières années (+5 points vs. la moyenne nationale). **45 % des habitants de la région jugent même que la quantité de déchets a « beaucoup » diminué.** Ce sentiment est sensiblement plus élevé au sein des populations les plus engagées dans le tri : **54 % des retraités, 49 % des 50-64 ans et 44% des 18-24 ans partagent cet avis** contre 22 % des 25-34 ans.

Si les habitants de la région se disent engagés à titre personnel, ils portent toutefois un regard critique sur leurs « voisins » : 59 % considèrent qu'autour d'eux, les habitants ne font pas attention à limiter leurs déchets.

La réduction des déchets et le recours à des écogestes reste à encourager

Mais au-delà du tri, les habitants de Bourgogne-Franche-Comté peinent encore à réduire leurs déchets, seuls 69 % d'entre eux jugent cela « facile », un chiffre qui n'a pas progressé par rapport au baromètre de 2021.

La pratique des écogestes réducteurs de déchets ont progressé ces dernières années, notamment les dons de vêtements et équipements (87 %, +18 points entre 2021 et 2024), le recours aux circuits courts, une habitude adoptée par 77 % des habitants de la région (+3 points vs. 2021). Enfin, **77 % des habitants disent privilégier l'eau du robinet**, un chiffre en hausse par rapport à 2021 (+ 2,5 points), surtout chez les 18-24 ans (85 %).

Cependant certains comportements ont stagné, c'est le cas du recours à la réparation pour faire durer ses équipements au lieu de les jeter, qui plafonne avec seulement 1,5 point gagné par rapport à 2021 (82 %), du renoncement aux produits jetables (couches, serviettes, vaisselle) qui stagne à 71 %, et de la revente sur les sites de seconde main, qui reste quant à lui autour de 67 %. **Autant de signaux qui soulignent la nécessité d'identifier des leviers plus performants pour renforcer l'engagement citoyen à réduire ses déchets et le placer au même niveau que l'engagement pour bien les trier.**

Accompagner la réduction des déchets est une conviction forte que SUEZ défend depuis plusieurs années, en développant des solutions innovantes pour informer et sensibiliser les usagers mais aussi les entreprises, favoriser la prévention et le réemploi, encourager le tri et améliorer le recyclage. Ainsi, aux côtés de collectivités pionnières, SUEZ participe à la création de modèles contractuels inédits intégrant des objectifs de réduction des déchets dont les premiers résultats sont très encourageants.

SUEZ

Élise Voilly
Responsable Communication
(départements du Doubs, Haute-Saône,
Jura, Saône-et-Loire, Territoire de Belfort)
06 83 57 69 68
elise.voilly@suez.com

ODOXA

Erwan Lestrohan
+33 (0)6 72 42 84 71
erwan.lestrohan@odoxa.com

Fabrice Martin
Responsable Communication
(départements de la Côte-d'Or, Nièvre et
Yonne)
06 48 60 29 44
fabrice.martin@suez.com

A propos de SUEZ :

Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants. SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions innovantes et résilientes. Présent dans 40 pays avec 40 000 collaborateurs, le Groupe permet également à ses clients de créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et de leurs services, et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers. En 2023, SUEZ a fourni de l'eau potable à 57 millions de personnes dans le monde et des services d'assainissement à plus de 36 millions de personnes. Le Groupe a produit 7,7 TWh d'énergie à partir des déchets et eaux usées. En 2023, SUEZ a réalisé un chiffre d'affaires de 8,9 milliards d'euros. Pour en savoir plus : www.suez.com / X @suez / LinkedIn @SUEZ